Nomination dans le Clergé

Par décision de Monseigneur l'Evêque : M. l'abbé Leroy, précédemment vicaire à Baugé, a été nommé aumonier des Hospices de Cholet.

Décès dans le Clergé

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. l'abbé Libault, curé de Saint-Hilaire-du-Bois, décédé dans sa 57º année.

Propagation de la foi

Les associés de cette Œuvre sont instamment priés de vouloir bien verser de suite leurs cotisations pour 1899.

Grand-Séminaire

La retraite du mois au Grand-Séminaire aura lieu le vendredi 12. à 3 heures.

Conférences et cours publics à l'Université

Mercredi 10 janvier, à 5 heures du soir, cours (public pour les hommes seulement) de science sociale du R. P. Ch. Antoine, professeur à la Faculté de théologie : La liberté d'association.

La conférence annoncée pour le vendredi 12 janvier ne sera pas donnée, le conférencier se trouvant empêché par un deuil très récent.

Retraite à Montmartre

Une retraite pour les dames sera donnée, du 15 au 20 janvier, par le R. P. Thiébault, S. J., chez les religieuses de Notre-Dame du Cénacle, 30, rue de la Barre, à Paris-Montmartre, près de la Basilique du Sacré-Cœur.

Les personnes qui voudraient y prendre part sont priées de se faire inscrire, quelques jours avant l'ouverture, à l'adresse cidessus.

Quête annuelle pour les Écoles chrétiennes

Monseigneur l'Evêque rappelle qu'une quête a lieu, chaque année, le dimanche où se célèbre la fête de l'Epiphanie (cette année le dimanche 7 janvier), dans toutes les églises et chapelles du diocèse. L'objet de cette quête est déterminé par l'ordonnance épiscopale du 20 décembre 1895, dont nous reproduisons le texte :

- « Une quête pour les écoles chrétiennes sera faite, dans toutes les « églises et chapelles de notre diocèse, le dimanche où se célèbre
- « la fête solennelle de l'Epiphanie. Le produit en sera envoyé « sans délai à notre secrétariat. Nous ne voulons pas manquer
- « cette occasion de rappeler que, loin de s'amoindrir, les coti-
- « sations devraient s'augmenter, pour répondre à des demandes « de plus en plus nombreuses et justifiées. Les mandements de
- « Carême contiennent à ce sujet des prescriptions dont nous enten-
- dons maintenir toute la force et les effets. »